Choisissez l'UNITE de la profession, la SOLIDARITE des Enseignants, l'EFFICACITE du Syndicat
TOUS AVEC ET DANS LE SYNDICAT DES ENSEIGNANTS

**Circulaire Ecoles N° 1** **Date : 29 août 2005**

**Supplément de l'ECOLE MARTINIQUAISE**
Directrice de Publication : Marie Michelle TOUSSAINT
Commission Paritaire de Presse : n° 2920 D 735

# UNE RENTREE ENDEUILLEE

**SOMMAIRE**

* Poème en hommage aux victimes
* Calendrier des réunions décentralisées
* Scolarisation d'un enfant handicapés en maternelle
* Grève administrative
* Enquête de rentrée
* Vœux de rentrée

A la suite de la catastrophe aérienne qui a entraîné la mort de 160 personnes dont 152 martiniquais, le Syndicat des Enseignants SE-UNSA a exprimé sa vive émotion et sa profonde tristesse face à cette tragédie qui vient d'endeuiller notre pays.

Le SE-UNSA tient également à exprimer fortement sa solidarité avec toutes les familles qui ont été si brutalement frappées par ce drame terrible qui nous concerne tous.

Aussi, le SE-UNSA présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et adresse une pensée particulière aux enseignants en deuil et à leurs proches.

*Bien Cordialement,*

**Le Secrétaire Ecoles**
**Marc ADAINE**

**La Secrétaire Générale**
**Marie Michelle TOUSSAINT**

# VOYAGE SANS RETOUR

Ils sont partis pour des vacances de rêve
Heureux, optimistes, la tête pleine de projets.
Ils sont partis, pour une parenthèse de vie,
Se payer du bon temps, s'imbiber, se plonger
Dans un nettement différent de la routine.
Ils s'en revenaient au bercail, dévêtus de ce fichu stress
Qui colle trop souvent à la peau.
Ils s'en revenaient comme sortis d'un bain de jouvence.
Ils s'en revenaient la main et la tête pleine de trésors
Qu'aux leurs, avec euphorie, ils pensaient dispenser.
Comment pouvaient ils s'imaginer que la dame à la faux,
Se jouant éperdument de leur vie terrestre,
Avait décidé de les prendre sous son aile, en plein vol ?
Et c'est ainsi que partis, ils ne sont points revenus.
Et c'est ainsi que partis, ils s'en sont allés.
Ce voyage terrestre avec celui d'où l'on ne revient point,
S'est inexorablement confondu.
Pour cet ultime départ,
Sur les choses d'ici-bas, leurs yeux sont clos
Leur au revoir en adieu est devenu.
Sur l'autre berge de la vie,
Leurs proches, leurs amis, leurs compatriotes... sont anéantis.
Pour eux c'est la souffrance à son paroxysme,
C'est la douleur talonnée de lancinants pourquoi
Mais aussi la douleur revêtue de dignité,
La douleur qui puise courage et baume
Dans l'élan sincère, dans la chaude sympathie des uns et des autres.
Cette magnifique communion des cœurs offre à leur âme endolorie
Bouquet de présence, de soutien, de réconfort.
Par notre entremise, chacun des disparus
Peut se jouer de cette dame au contact glacial
Qui l'a si brutalement enlacé pour le conduire, loin, loin, très loin, trop loin.
Oui, que chacun puise dans sa mémoire
Les sourires, les charmants moments, les mots plaisants,
Les gestes de bonté, les beautés d'âme incrustés sur la robe de vie de chacun d'eux
Pour en faire un indestructible souvenir qui le fera vivre en dépit de la mort
Tous ces êtres si proches de nous, comment en inexistants seraient ils devenus ?
C'est impensable et pourtant
Les disparus ont été déshabillés de leurs vêtements terrestres
Et leur âme s'est envolée vers un Ailleurs, vers une autre Vie
Une vie où ils sont bien,
Une vie où ils ont un regard certain mais nouveau sur leurs proches, sur nous.
Ce départ impromptu avec réalisme affiche à nos yeux de Partants en sursis,
De façon ô combien crue que la mort nous prend à la vie,
Que notre vie est d'une fragilité de porcelaine et que c'est superbe sottise humaine
D'avoir tout ce cortège d'attitudes
Mettant en distance de toute nature entre les uns et les autres
Eh oui nous ne sommes point immortels...

**Julie Toussaint, le 18/08/2005**

# CALENDRIER DES REUNIONS DECENTRALISEES DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS SE-UNSA ANNEE SCOLAIRE 2005/2006

## Article 5 du décret 82 447 du 28 Mai 1982

| ECOLES | 1er Trimestre date | 3ème Trimestre date | Lieu |
|---|---|---|---|
| *St Pierre, Fds-Saint-Denis, Morne-Rouge, Morne-Vert, Prêcheur, Carbet, Bellefontaine* | **Samedi 17 septembre 2005** | **Samedi 1 avril 2006** | **Mutuelle Le Progrès de Saint-Pierre** |
| *Marin, Ste-Luce, Ste-Anne, Rivière-Pilote* | **Samedi 24 septembre 2005** | **Samedi 8 avril 2006** | **Salle Audiovisuelle du Marin** |
| *Fort-de-France, Schoelcher, Case-Pilote, Saint-Joseph* | **Samedi 1er octobre 2005** | **Samedi 29 avril 2006** | **Club Nautique de Schoelcher** |
| *Marigot, Lorrain,* Ste-Marie, Macouba, Basse-Pointe, *Grand- Rivière, Ajoupa- Bouillon* | **Samedi 8 octobre 2005** | **Samedi 6 mai 2006** | **Salle Espace Fond d'Or du Marigot** |
| *Trinité, Robert, Gros-Morne* | **Samedi 12 novembre 2005** | **Samedi 20 mai 2006** | **Maison de la Culture de Trinité** |
| *François, Lamentin, Saint-Esprit, Vauclin* | **Samedi 19 novembre 2005** | **Samedi 13 mai 2006** | **Cantine Centrale du François** |
| *Ducos, Anses d'Arlet, Diamant, Rivière- Salée, Trois-Ilets* | **Samedi 26 novembre 2005** | **Samedi 27 mai 2006** | **Cantine Scolaire de Ducos** |

# SCOLARISATION D'UN ENFANT HANDICAPE EN MATERNELLE

Dès la rentrée 2005 tous les enfants handicapés seront inscrits à l'école du quartier où ils résident dit la loi du 11 février 2005.

Certes, pour le SE–UNSA, l'école maternelle doit remplir sa mission éducative. Mais elle ne doit jamais rester seule quant au suivi et à l'aide des enfants en situation de handicap !

Chaque handicap est une situation particulière. La demande des familles est forte, mais l'école peut-elle tout ?

Elle peut un maximum à condition de **faire appel au soutien éducatif et thérapeutique** dispensé par des professionnels, sur ou hors temps scolaire, dans un cadre conventionnel.

**L'intégration !!! Mode d'emploi.**

Deux situations peuvent se présenter :

1 – L'intégration est impossible

L'équipe pédagogique réunie par le directeur d'école estime que les conditions de l'intégration ne sont pas effectives. Avec avis expliqué et motivé du refus d'accueil au demandeur, le directeur saisit sans délai la Commission d'Education Spéciale à qui il revient de proposer à la famille une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

2 - L'intégration est possible

L'équipe pédagogique réunie par le directeur estime que les conditions d'une intégration scolaire sont effectives**… L'accueil immédiat est alors proposé.**

- la CCPE notifie l'intégration ;
- elle veille à la mise en place d'un projet pédagogique, éducatif et thérapeutique et à la participation des divers intervenants.

L'intégration est acceptée par l'équipe.

**Comment coordonner la scolarité et les soins ?**

L'enfant handicapé présente comme tous les enfants des besoins d'éducation et d'apprentissage. La scolarisation, sous les diverses formes possibles (partielle, totale, à mi-temps…) apporte des réponses adaptées.

Cependant l'élève handicapé exprime souvent des besoins plus spécifiques liés à son handicap :

- besoin de soins
- besoin de rééducation
- besoin de soutiens spécialisés.

Ces soins doivent être inclus dans son emploi du temps scolaire.
Pour que ce soit possible, tous les professionnels concernés doivent se rencontrer à l'invitation du directeur de l'école. Et c'est à partir d'un projet d'intégration individualisé mis en place par tous les partenaires que l'évolution de l'enfant sera suivie et contrôlée.

**Quelques ressources existantes susceptibles d'être mobilisées !**

**SAFEP :** service d'accompagnement familial et d'éducation précoce pour les déficients sensoriels de 0 à 3 ans ;
**SSEFIS :** service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire pour les déficients auditifs après 3 ans ;
**SAAAIS :** service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire pour les déficients visuels ;
**CMPP :** centre médico-psycho pédagogique ;
**CAMSP :** centre d'aide médico-sociale précoce ;
**Rééducateur du S.E.S.S.I.S .**
**M.S.I.** : (maître spécialisé itinérant)

## GREVE ADMINISTRATIVE DES DIRECTEURS D'ECOLE

Les négociations et discussions menées avec le ministère sur la direction et le fonctionnement de l'école n'ont pas abouti. Les propositions du ministre Fillon ne se cantonnaient qu'aux aspects indemnitaires. Les enseignants les ont très majoritairement rejetées. Depuis, le ministère se mure dans le silence, alors que les difficultés pour l'ensemble des équipes pédagogiques restent criantes.

C'est pourquoi le SE-UNSA a décidé d'interpeller le nouveau ministre pour lui demander d'ouvrir des négociations. D'ores et déjà, **le SE-UNSA appelle l'ensemble des directeurs à poursuivre et à amplifier l'action en mettant partout en œuvre la grève administrative (Blocage des enquêtes…**

**Attention ! Les directrices et directeurs d'école devront participer <u>uniquement à la première réunion de rentrée.</u>**

*Le Syndicat des Enseignants SE-UNSA souhaite*

*à tous les instituteurs, professeurs des écoles,*

*aides éducateurs,*

*assistants d'éducation une bonne rentrée scolaire*

*et la bienvenue à tous ceux qui viennent d'être nommés*

*dans l'Académie Martinique.*

**DE L'UNITE DE LA PROFESSION**
**DE LA SOLIDARITE DES ENSEIGNANTS**
**DE L'EFFICACITE DU**
**SYNDICAT DES ENSEIGNANTS**

**MON SYNDICAT EST LE SE-UNSA**